

Compte rendu de séance

Séance du 26 Avril 2019

L' an 2019 et le 26 Avril à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de CHEREAU Jean-Pierre Maire

Présents : M. CHEREAU Jean-Pierre, Mme TROTIN Monique, M. GODREAU Bruno, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, Mme BINARD Lydie, M. DAUDIN Francis, M. DESSERT Jean-Claude, M. HARDY Yannick, M. COCHONNEAU Claude, M. GENDRON Bernard, Mme MOREAU Evelyne

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BARRIER Valérie à M. DESSERT Jean-Claude, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique

Absent(s) : Mme LEROY Edith

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

Date de la convocation : 19/04/2018

Date d'affichage : 19/04/2019

A été nommé(e) secrétaire : M. RICHARD Jean-Yves

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Compte de Gestion - Budget LOTISSEMENT - 2019/048
- Compte administratif - Budget LOTISSEMENT - 2019/049
- Affectation du résultat - Budget LOTISSEMENT - 2019/050
- Personnel Communal - Accroissement temporaire d'activité - 2019/051
- Personnel Communal - Accroissement temporaire d'activité annule et remplace la délibération 2019/044 - 2019/052
- Création de poste - Avancement de grade - Service Technique - 2019/053
- Création de poste - Avancement de grade - 2019/054
- Subvention - Tableau de la Vierge du Rosaire - 2019/055
- RIFSEEP - modification de l'article n° 4 - 2019/056

Compte de Gestion - Budget LOTISSEMENT
réf : 2019/048

M. le Maire informe les Conseillers Municipaux que l'exécution des dépenses et recettes du Lotissement de la Croix Caseau relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par le Receveur et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du Lotissement de la Croix Caseau,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Receveur produit le 28 Mars 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2018 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Compte administratif - Budget LOTISSEMENT
réf : 2019/049

Vu la présentation par M. Jean-Pierre CHEREAU, Maire, du Budget Primitif, des décisions modificatives et du Compte Administratif de l'exercice 2018 du Lotissement Croix Caseau, lesquels peuvent se résumer comme suit :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE – LOTISSEMENT DE LA CROIX CASEAU						
Résultats reportés	3 067,33 €			204 003,23 €	3 067,33 €	204 003,23 €
Opérations de l'Exercice	3 067,33 €	4 976,82 €	4 976,82 €	4 976,82 €	8 044,15 €	9 953,64 €
TOTAUX	6 134,66 €	4 976,82 €	4 976,82 €	208 980,05 €	11 111,48 €	213 956,87 €
Résultats de clôture	3 067,33 €			204 003,23 €	3 067,33 €	204 003,23 €
Reste à Réaliser						
TOTAUX CUMULES	6 134,66 €	4 976,82 €	4 976,82 €	208 980,05 €	11 111,48 €	213 956,87 €
RESULTATS DEFINITIFS	3 067,33 €			204 003,23 €	3 067,33 €	204 003,23 €

Vu le compte de gestion du Receveur de l'exercice 2018 du Lotissement de la Croix Caseau,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Constate, aussi bien pour ces deux comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Vote les Comptes Administratifs de l'exercice 2018 du Lotissement de la Croix Caseau à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Affectation du résultat - Budget LOTISSEMENT
réf : 2019/050

Constatant que le Compte Administratif présente un résultat d'exécution de la section d'exploitation de :

Au titre des exercices antérieurs
(A) : Excédent : 205 129,52€

Au titre de l'exercice arrêté
(B) déficit : 1 126,29 €

Soit un excédent total de
(C) = A - B = 204003,23€

DECIDE après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

- affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) :204 003,23€

N.B. : Déficit d'investissement : - 3 067,33€ : pour le BP Lotissement, pas d'affectation au compte 1068.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Personnel Communal - Accroissement temporaire d'activité
réf : 2019/051

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- la création d'un poste d'adjoint technique contractuel pour accroissement temporaire d'activités à temps complet, du 1er mai 2019 au 31 juillet 2019

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Personnel Communal - Accroissement temporaire d'activité annule et remplace la délibération 2019/044
réf : 2019/052

En raison de la surcharge de travail au service administratif, M. Le Maire propose de créer plusieurs postes.

Sur proposition de M. Le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- de créer un poste d'Adjoint Administratif a temps complet ou temps non complet à partir du 1er Avril pour une durée de 12 mois.
- de créer un poste d'Adjoint Administratif principale 1er classe a temp complet ou non complet à partir du 2 mai pour un durée de 12 mois.
- d'autoriser M Le Maire à signé les différents documents

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Création de poste - Avancement de grade - Service Technique
réf : 2019/053

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer :

- un poste d'**Adjoint Technique Principal de 1ère classe** à compter du 1^{er} Janvier 2019
- d'autoriser M. le Maire à signer les documents en lien avec cette affaire.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Création de poste - Avancement de grade
réf : 2019/054

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- Créer un poste d'Adjoint administratif principal 1ere classe à compter du 1er Janvier 2019
- Supprimer un poste d'Adjoint administratif principal 2eme classe à compter du 1er Janvier 2019
- d'autoriser M. Le Maire à signer les documents afférent à cette affaire.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Subvention - Tableau de la Vierge du Rosaire
réf : 2019/055

M. Le Maire soumet aux Conseillers Municipaux le projet de restauration du tableau de la vierge du rosaire installé dans l'église Notre Dame situé sur notre commune . Ce projet est susceptible d'être éligible à la subvention de l'État et à la subvention du Conseil départemental

Le plan de financement s'effectuerait comme suit :

Origine des Financement	Montant
Maître d'ouvrage	2 901.05€
Don association Marçon Hier et Aujourd'hui	2 000€
Subvention de l'Etat – 30 %	3 267,90€
Subvention du Conseil départemental 25 %	2 753,25€
TOTAL	10 893€ HT

après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide de :

- Autoriser le Maire à déposer les différentes demandes de subvention
- Atteste l'inscription au BP 2019 COMMUNE

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

RIFSEEP - modification de l'article n° 4
réf : 2019/056

suite à une erreur de montant de l'IFSE M. le Maire propose la modification de l'article 4,

Vu la proposition de M; Le Maire

Le Conseil Municipal décide de modifier l'article n°4 de la délibération n° 2019/016 du 22 février 2019, comme suit :

Article 4 : classification des emplois et plafonds

- Cadre emplois : Attaché

Groupe	Fonctions	Montant plafond Etat IFSE	Montant plafond voté IFSE	Montant plafond Etat CIA	Montant plafond Voté CIA
Groupe 1	Direction structure / Responsabilité	20 400€	9 510€	3 600€	400€

- Cadres emplois : Adjoint Administratifs

Groupe	Fonctions	Montant plafond Etat IFSE	Montant plafond voté IFSE	Montant plafond Etat CIA	Montant plafond Voté CIA
Groupe 1	Responsabilité de service – encadrement	11 340€	3 740€	1 260€	300€
Groupe 2	A s s i s t a n t / Secrétariat/Exécution	10 800€	3 540€	1 200€	300€

Cadre emplois : Adjoint Technique

Groupe	Fonctions	Montant plafond Etat IFSE	Montant plafond voté IFSE	Montant plafond Etat CIA	Montant plafond Voté CIA
Groupe 1	Responsabilité d'un service	11 340€	3 740€	1 260€	300€
Groupe 2	Agent polyvalent / Exécution	10 800€	3 540€	1 200€	300€

- Cartes emplois : ATSEM

Groupe	Fonctions	Montant plafond Etat IFSE	Montant plafond voté IFSE	Montant plafond Etat CIA	Montant plafond Voté CIA
Groupe 2	A s s i s t a n t d'accompagnement / Exécution	10 800€	3 540€	1 200€	300€

- Cadres emplois : Animation

Groupe	Fonctions	Montant plafond Etat IFSE	Montant plafond voté IFSE	Montant plafond Etat CIA	Montant plafond Voté CIA
Groupe 1	R e s p o n s a b l e d'encadrement	11 340€	3 740€	1 260€	300€

- Les autres articles de la délibération n° 2019/016 restent inchangés.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Complément de compte-rendu :

Parcelle Lotissement " La croix Caseau "

Le débat à été basé sur le prix de vente du m² de la parcelle présente en face du n° 9. Le prix délibéré était de 20€ du m².
après débat les conseiller Municipaux emet la possibilité de négociation autour du prix au m².

Rapport des Commissions :

Commission TRAVAUX : Une visite du Boeuf est prévu pour le Samedi 27 Avril 2019 à 10H00 pour le suivi des travaux.

Commission ECOLE : information des différents événement prévu
18 mai = Concours de pétanque - Ecolier de la Dême
29 juin = Fête des Ecoles sur la commune de Marçon.

Commission TOURISME : Repas des bénévoles le 19/05/2019 - Inscription avant le 3 mai

Questions diverses :

- M. le Maire présente le projet de Maison des Assistantes Maternelles aux Conseillers Municipaux.
- Les " Colis du 1er mai vont bientôt être distribué.
- Présentation du découpage du terrain de la carrière qui sera rétrocédé à la commune en 2020

• Elections Européenne du 26 mai 2019

Permanance : 8h00 - 10h30
10h30 - 13h00
13h00 - 15h30
15h30 - 18h00

- 8 mai - rendez-vous à 11h30 à la mairie.

Prochaine réunion de Conseil le 24 mai 2019

Questions diverses :

Séance levée à: 22:30

En mairie, le 29/04/2019
Le Maire
Jean-Pierre CHEREAU

M. CHEREAU Jean-Pierre,

Mme TROTIN Monique,

M. GODREAU Bruno,

M. RICHARD Jean-Yves,

Mme SINNAEVE Emilie,

Mme BINARD Lydie,

M. DAUDIN Francis,

M. DESSERT Jean-Claude,

M. HARDY Yannick,

M. COCHONNEAU Claude,

M. GENDRON Bernard,

Mme MOREAU Evelyne